



Combs la ville, le 16 octobre 2012.

Pétition Distribution : refusons que FACTEO devienne FACTURO !

La DOTC 77 a beaucoup communiqué sur « tous les avantages » de FACTEO, en particulier sur les deux heures de communications offertes. Sauf qu'elle a oublié un détail : les facteurs, qui doivent **TOUS** être dotés d'un Smartphone FACTEO, seront imposés sur cet avantage en nature. En effet dans la charte d'utilisation, voici ce qu'écrit La Poste :

Données fiscales. L'avantage en nature déterminé par l'usage du Smartphone FACTEO est calculé annuellement sur la base forfaitaire de 10% de son coût d'achat TTC, auquel s'ajoute 10% du coût annuel de l'abonnement TTC.

Cela signifie que ce qui est un outil de travail imposé est aussi un outil imposable !

La CGT FAPT 77 refuse qu'un outil de travail, qui est obligatoire dans les sites pilotes (Claye – Mareuil...) et qui va l'être POUR TOUS LES FACTEURS, devienne un outil payant.

Avec la CGT FAPT 77, le personnel de _____ exige que La Poste revoie sa copie concernant les mesures fiscales liées à FACTEO. FACTEO doit rester gratuit pour tous.

NOM	PRENOM	GRADE	SIGNATURE

Fédération nationale des activités postales et de télécommunications CGT

Syndicat de Seine et Marne – BP 30 111 – 77382 Combs la Ville Cedex – Tél : 01 64 13 01 23 – Fax : 01 64 88 64 61

Courriel : cgtfapt77@orange.fr - Site : www.cgtfapt77.fr